



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 11
No.: 11

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 3 MARS 1980

LES FLORALIES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL, 1980

Les ministères des Affaires extérieures et de l'Agriculture ont annoncé aujourd'hui les modalités de la participation du gouvernement du Canada aux Floralies internationales de Montréal, 1980. Il s'agira des premières Floralies à avoir lieu en Amérique du Nord, et une vingtaine de pays viendront y faire connaître leur flore et leurs techniques horticoles.

L'exposition est organisée par le gouvernement du Québec et réalisée par la Ville de Montréal, par l'entremise de l'Association montréalaise d'activité récréative et culturelle (AMARC), qui gère Terre des Hommes. Monsieur André Boily en est le Commissaire général. En février 1979, le Bureau des Expositions internationales de Paris, à la requête du délégué canadien, a reconnu aux Floralies de Montréal le titre d'exposition internationale de catégorie spéciale.

La présence canadienne aux Floralies sera variée. La participation du gouvernement canadien a été planifiée conjointement par les ministères des Affaires extérieures et de l'Agriculture, avec le concours de l'industrie horticole canadienne. Dans le cadre de l'exposition intérieure, au Vélodrome (du 17 au 29 mai), un espace de 290 mètres carrés sera occupé par les meilleurs spécimens de l'horticulture ornementale canadienne: fleurs coupées et en pots, plantes d'ornement et arrangements floraux. À l'extérieur, sur l'île Notre-Dame (du 31 mai au 1^{er} septembre), un site de 3 000 mètres carrés sera aménagé de manière à représenter des paysages canadiens stylisés; le coût de ces aménagements sera de 400 000 dollars. De plus, dans les sections commerciale et institutionnelle, un large éventail d'associations professionnelles, d'industries, de villes et d'institutions de recherche donneront un aperçu de l'importance de l'horticulture au Canada.